

Procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2020

Conseil d'établissement de l'école Saint-Anselme

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée et constatations du quorum par Mme Sylvie Beaudoin.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Anick Daneault et adopté par Mme Caroline Favreau.

3. Présentation des membres du conseil d'établissement

Tour de table pour la présentation des membres du conseil d'établissement 2020-2021 présents:

Caroline Favreau, parent
Nancy Guénette, parent
Sylvie Beaudoin, directrice par intérim
Suzelle Beauregard, enseignante
Geneviève Mallette, orthopédagogue
Aminata Traoré, parent
Anick Daneault, psychoéducatrice
Sonia Cuzzolini, enseignante
Annie Johnson, technicienne au service de garde
Hélène Gagnon, enseignante
Flavie Grégoire, parent
Magali Letarte, parent

Parents absents :
Francis Boucher
Mélanie Taillefer

4. Élections

4.1.1 Présidence

Élection à l'unanimité de la nouvelle présidente Mme Caroline Favreau, parent.

4.1.2 Vice-présidence

Élection à l'unanimité de la vice-présidente Mme Nancy Guénette, parent.

4.1.3 Secrétaire

Élection à l'unanimité de la secrétaire Mme Magali Letarte, parent.

5. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 8 juin 2020

Retour sur le compte-rendu du dernier Conseil d'établissement (CÉ) de l'année scolaire 2019-2020 tenue par Zoom. Discussions sur les points de suivis inscrits dans le compte-rendu.

Proposé par Mme Annie Johnson et adopté par Mme Suzelle Beauregard.

6. Sujets pour décision, information, consultation

6.1.1 Régie interne/règles de fonctionnement (adoption)

Mme Caroline Favreau propose au CÉ de se réunir les mercredis en soirée. Mme Suzelle Beauregard confirme que le CÉ doit tenir cinq (5) réunions annuellement. Elle propose d'envoyer un "Doodle" uniquement composé de mercredis. Mme Nancy Guénette préfère à 18h30, les membres du conseil sont d'accord pour tenir la réunion dans cette case horaire.

Mme Sylvie Beaudoin, directrice et Mme Caroline Favreau, présidente proposeront un calendrier pour l'année.

6.1.2 PTRDI – sondage à compléter en ligne (consultation)

Mme Sylvie Beaudoin nous présente le Plan triennal de répartition et d'utilisation des immeubles (PTRDI). Le plan prévoit quatorze (14) classes pour les deux prochaines années scolaires et treize (13) pour l'année scolaire suivante. Le plan indique que l'école est uniquement occupée par les classes, il n'y a aucune location de locaux. Aucun changement ne figure dans l'acte d'établissement. L'école Saint-Anselme n'apparaît dans les plans pour des travaux majeurs d'ici 2025.

Le CÉ révisé l'acte d'établissement et confirme qu'il est conforme à la réalité.

Mme Sylvie Beaudoin et les membres du CÉ répondent aux questions du sondage en ligne.

6.1.3 Budget du CÉ (budget de fonctionnement et de formation) (adoption)

Précision : il y a 400\$ de frais de fonctionnement et 400\$ pour la formation des membres du CÉ.

Le CÉ a un budget attribué pour son fonctionnement. Mme Sylvie Beaudoin nous rappelle que ce budget peut être utilisé pour des activités, des achats de matériel, pour un repas à l'usage du conseil etc...

Le CÉ choisit d'attendre plus tard dans l'année pour établir ce qu'il désire faire avec ce budget (400\$ de frais de fonctionnement et 400\$ pour la formation des membres du CÉ) pour mieux répondre aux besoins exprimés au cours de celle-ci.

Le budget est proposé par Mme Anick Daneault et adopté par Mme Caroline Favreau.

• 6.1.4 Formation obligatoire pour les nouveaux membres (information)

Cette année il y a une nouveauté concernant les nouveaux parents membres du CÉ, ils doivent suivre une formation obligatoire. Mme Sylvie Beaudoin fait le tour des parents concernés : Mme Aminata Traoré, Mme Nancy Guénette et Mme Flavie Grégoire sont identifiées.

Mme Caroline Favreau se demande si c'est pertinent pour elle de le faire car elle est membre seulement depuis l'an dernier et que cette formation n'était pas offerte. Mme Guénette demande si elle a droit à une exemption car bien qu'elle ne siégeait pas au CÉ l'an dernier, elle a été membre pendant huit (8) ans. Mme Sylvie Beaudoin indique qu'elle va vérifier et en informer Mme Favreau et Mme Guénette.

7. Points d'informations

7.1.1 Mot du président ou de la présidente

Mme Caroline Favreau, nouvelle présidente élue, est heureuse d'occuper la fonction, avoue être nerveuse devant cette responsabilité encore inconnue pour elle. Elle s'engage à donner son 100%.

7.1.2 Mot du personnel

Mme Suzelle Beauregard nous lit une déclaration venant de l'Alliance des professeurs et du Comité de parents.

Cette communication est au sujet de la réaffectation des enseignantes/orthopédagogues comme titulaires dans des classes.

La lettre stipule que cela se fait au détriment des services offerts aux élèves vulnérables qui sont ceux ayant le plus de difficultés. Ils se voient privés des services auxquels ils ont droit et qui sont normalement offerts par ces enseignants orthopédagogues suite au décret ministériel que la CSSDM s'est empressée d'appliquer comme solution à la pénurie d'enseignants titulaires.

Les enseignants orthopédagogues sont essentiel.les.

Mme Beauregard demande aux parents ainsi qu'à la direction, d'appuyer ou non cette lettre ou alors de s'abstenir. Elle mentionne que les informations doivent se retrouver au procès-verbal. Les parents présents se prononcent.

Parents POUR

Aminata Traoré
Magali Letarte
Caroline Favreau
Nancy Guénette
Flavie Grégoire

Parents CONTRE

Aucun

ABSTENTION de Mme Sylvie Beaudoin, directrice par intérim ;

Elle précise que notre école n'est pas directement concernée par cette mesure, les trois (3) orthopédagogues occupent leurs fonctions actuellement.

7.1.3 Mot du service de garde

Mme Annie Johnson, technicienne du service de garde nous informe que les deux (2) sorties prévues lors des journées pédagogiques de l'année scolaire 2020-2021 ont été annulées à cause des restrictions liées à la crise sanitaire actuelle. Les éducatrices font des planifications spéciales pour les journées pédagogiques Elle se dit satisfaite du travail de son équipe.

Mme Caroline Favreau demande si nous avons perdu de l'argent à cause de dépôts qui auraient été faits pour ces sorties. Mme Annie Johnson lui confirme que les dépôts n'avaient pas encore été faits.

Mme Caroline Favreau souligne que le service de garde est bien organisé cette année surtout pour les entrées/sorties. Elle est satisfaite. Mme Annie Johnson la remercie et fera le message à son équipe.

7.1.4 Mot de la représentante du comité central de parents

Mme Mélanie Taillefer est absente. Mme Nancy Guénette qui occupe la fonction de substitut n'a pas d'informations à nous communiquer.

• 7.1.5 Mot de l'O.P.P.

Mme Aubier président de l'Organisme de participation des parents (OPP) n'est pas présente mais elle a demandé à Mme Sylvie Beaudoin de nous faire un compte-rendu du comité. Elle dit que l'OPP est moins actif depuis le début de la pandémie à cause des mesures sanitaires empêchant la tenue de leurs activités. On nous informe qu'avec les fonds récoltés lors de la dernière fête des lutins (décembre 2019) l'OPP a pris la décision d'acheter des friandises et des chips qui seront offertes dans les classes pour souligner l'Halloween.

L'OPP est composé de cinq (5) parents actifs et prêts à organiser des activités.

L'OPP espère pouvoir tenir son activité de ciné-parc dans la cour d'école au mois de juin.

8. Mot de la direction

• Covid

Mme Sylvie Beaudoin dit que ça fonctionne bien à l'école, que le respect des consignes et des mesures sanitaires mises en place se déroule sans incidents.

Elle dit avoir une équipe mobilisée et qu'elle ne sent pas d'essoufflement chez les membres du personnel. Elle ajoute que l'équipe qui encadre les absences est bien établie et fait son travail rigoureusement.

Mme Caroline Favreau demande si nous avons tout l'équipement de protection individuelle nécessaire pour le bon fonctionnement de l'école. Mme Beaudoin répond que les réserves sont suffisantes et que les budgets de fonctionnement de l'école ne sont pas affectés sauf pour de petits montants exceptionnels.

• Cour de récréation

Quatre (4) nouveaux arbres ont été plantés dans la cour d'école aujourd'hui! En lien avec verdissement Montréal, la banque TD et la Ville de Montréal, nous avons reçu un rabais de 2000\$ pour les 4 arbres.

La cour d'école demeure barrée pour aider à conserver le respect des mesures de distanciation physique particulièrement lors de l'entrée des élèves du matin.

Il y a une rotation hebdomadaire pour l'accès au carré. (Carrés 1-2-3-4-5 etc). Les récréations alternées fonctionnent bien.

• **Activité d'Halloween**

Les festivités se dérouleront directement dans les classes. Un grand jeu de BINGO avec des prix à gagner et dont les numéros seront dits à l'intercom est prévu! Des friandises et des chips offertes par l'OPP seront distribuées. Tout le monde sera déguisé. Plusieurs classes auront un film en après-midi!

9. Sécurité à l'école et aux abords de l'école

La rue de Rouen qui était piétonnière à la rentrée et la construction sur la rue Bercy compliquaient la circulation aux abords de l'école. La police a été appelée et ils sont venus pour faire le tour, ils ont remis des contraventions au besoin.

L'arrondissement avait aussi été appelé pour que le débarcadère des berlines soit dégagé en début d'année scolaire. La routine est maintenant bien établie.

Mme Sylvie Beaudoin nous informe qu'une rencontre est prévue avec Mme Mauzerolle, conseillère de Ville-Marie, Mme Bérénice Castro, ancienne présidente du comité de parents et elle-même demain pour discuter de la sécurité à l'école et aux abords de l'école.

Mme Caroline Favreau et Mme Magali Letarte insistent aussi sur la circulation rapide dans la ruelle située au nord de la cour d'école.

10. Période de questions des observateurs

Il n'y a pas d'observateurs présents. Ces deux (2) observateurs peuvent être des parents non-votants ou des membres de la communauté.

Mme Caroline Favreau suggère de faire une demande pour des participants/observateurs dans une communication aux parents future.

Mme Nancy Guénette demande si ce rôle n'est pas plutôt occupé par membre de la communauté comme par le passé. Elle propose de demander s'il y a des volontaires à la table de concertation du quartier. Elle rappelle qu'historiquement c'était un membre d'un organisme communautaire qui occupait cette fonction.

Mme Caroline Favreau propose de faire aussi la demande sur la table de concertation à laquelle elle participe.

Mme Sylvie Beaudoin va vérifier si les postes sont pour des parents non votants ou membres de la communauté et confirmera la nécessité des démarches.

11. Varia

Aucun point n'est à l'ordre du jour pour cette rencontre.

12. Levée de la rencontre

Levée de la première rencontre du CÉ 2020-2021 à 19h45.

/pv rédigé par Magali Letarte, secrétaire